

Demande d'ouverture de compte ou coopérative (à envoyer à l'OCCE par courrier ou courriel)

Intitulé de l'école et
adresse de la
future coopérative

OCCE coop scol



Demande d'une ouverture de compte avec comme mandataire :

Nom		Prénom	
Téléphone de l'école		Courriel de l'école	@ac-orleans-tours.fr
Téléphone personnel (portable)		Courriel professionnel	
Choix de banque	Banque Populaire Entourer la banque choisie. Crédit Mutuel Entourer la banque choisie.		

Joindre une photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité du mandataire (les banques sont très exigeantes sur la qualité des photocopies) + justificatif de domicile

A le	Signature du/de la mandataire :
------------------	------------------------------------

	BANQUE POPULAIRE	CREDIT MUTUEL
Documents à communiquer pour l'ouverture d'un compte bancaire ou changement de mandataire	Copie de la carte d'identité et justificatif de domicile (votre prénom doit apparaître sur le document), numéro de portable et adresse mail	
Frais	6,20€/trimestre (frais de tenue de compte) Soit 24,80€/an	2,25€/mois (frais de tenue de compte) soit 27€/an
Accès internet	S'il est demandé Cyber+ : virements possibles et gratuits	Virements possibles et gratuits
	<u>Conditions</u> : avoir un smartphone pour télécharger une application, communiquer son numéro de portable ainsi qu'une adresse mail, pour des raisons de double sécurisation des comptes.	
Carte bancaire	Possible sous condition, 23,38€ / an et plus besoin de la carte Déposia	
Remises de chèques et d'espèces	Remises de chèques et d'espèces possibles 24h/24 et 7j/7 avec la carte de dépôt Déposia coût 16,25€ (justificatif de domicile nécessaire)	Remises de chèques et d'espèces possibles 24h/24 et 7j/7 avec la carte de dépôt. 9€/an/carte au-delà de X remises par mois ET 0,25€/chèque remis et 6,25€ par versement
Envoi de chéquier	Obligatoirement envoyé : 1,87€/chéquier	Obligatoirement envoyé : 2,50€/chéquier
En cas de découvert passager... (exemple : on attend une subvention qui tarde à venir)	Il ne se passera rien.	Prélèvement de frais d'agios variables en fonction du montant et de la durée du découvert (mais probablement pas dès le 1 ^{er} jour du découvert). Mieux vaut éviter un découvert.
Demande de relevés de comptes	La banque les communique à la trésorière de l'OCCE par scan en quelques heures.	La banque doit faire une demande de recherche qui sera facturée à la coopé.